

*Denis Pasco*  
*Université de Bretagne Occidentale*  
*UFR Sport et éducation physique*



***Vers quels programmes en EPS ? :  
vers des programmes utiles aux  
enseignants***

---

Il apparaît surprenant qu'une consultation s'engage sur une version rénovée des programmes d'EPS au collège sans que l'on dispose d'une seule étude sur la mise en œuvre des textes précédents. Cette démarche illustre une tendance générale dans notre pays qui consiste à proposer des textes rénovés ou de nouveaux dispositifs sans avoir pris le soin de conduire une évaluation précise et minutieuse de l'effet des textes et dispositifs antérieurs sur les pratiques.

L'objectif de cette communication est d'une part, d'étudier la mise en œuvre réelle du programme pour la classe de sixième et d'autre part, d'avancer quelques pistes pour écrire des programmes d'EPS véritablement utiles aux enseignants.

L'étude de la mise en œuvre réelle du programme pour la classe de sixième nécessite de revenir dans un premier temps sur les conditions d'élaboration de ce texte.

### **La rédaction du premier programme pour la classe de sixième : de la recherche d'un consensus à l'expression d'un compromis**

Les contenus transmis à l'école sont issus d'une sélection, d'un tri qui reflètent les débats et les négociations auxquels ils ont donné lieu. Le savoir véhiculé par l'enseignement est ici saisi non plus comme une entité absolue et douée d'une valeur intrinsèque mais comme une construction et un enjeu social, comme ce qui est produit dans une « arène » institutionnelle et constitue le résultat précaire d'interactions et d'interprétations négociées entre des groupes aux perspectives divergentes. La construction des savoirs scolaires fait l'objet de conflits idéologiques et politiques importants.

La diversité des références culturelles permettant de fonder une EPS à l'école est à l'origine de conceptions différentes sur sa place, son rôle, ses finalités et les contenus qu'elle doit enseigner. De sorte que la rédaction du premier programme national pour cette discipline est finalisée par la recherche d'un consensus entre des perspectives divergentes. Nous avons montré que cette tentative a échoué (Pasco & Léziart, 2005). Ce que donne à lire le programme pour la classe de sixième des collèges en EPS est le résultat d'un compromis qui s'exprime, notamment, par la cohabitation de trois types de compétences à viser : spécifiques, propres et générales. Ce texte donne l'image d'un patchwork c'est-à-dire, d'un ensemble de pièces de tissu disparates placées bout à bout. Cette construction a des conséquences directes sur sa mise en œuvre du texte dans les pratiques d'enseignement.

## Étude de la mise en œuvre du programme pour la classe de sixième

Les résultats que nous présentons ici sont extraits d'un travail de recherche (Pasco, 2005). Nous disposons de leçons d'EPS filmées dans plusieurs activités, d'entretiens avec des enseignants et d'une enquête menée dans une Académie sur les pratiques enseignées. Nous présentons ces résultats en distinguant le choix des activités et les contenus réellement enseignés.

### 1. Sur le choix des activités à enseigner

Ces résultats indiquent des tendances lourdes dans le choix des activités en EPS :

- Les équipes d'enseignants peinent à respecter la prescription institutionnelle : seuls 16% des établissements interrogés programment les huit groupements sur l'ensemble du collège ;
- Le temps de pratique des élèves n'est pas équilibré entre les différents groupements. Certains sont minimisés voire exclus : les APPN et les pratiques physiques artistiques ;
- Il y a des effets pervers à la commande institutionnelle : une 1/2 journée d'APPN sur l'ensemble du collège suffit à considérer le groupement comme programmé

Ces décalages ne traduisent pas uniquement la difficulté des enseignants à mettre en œuvre les orientations du programme au regard des installations dont ils disposent mais plus fondamentalement une divergence entre deux conceptions différentes de ce qu'est ou devrait être une EPS équilibrée.

Du côté des rédacteurs des programmes, on considère qu'une EPS équilibrée repose sur une programmation équilibrée des différents groupements d'activités. Du côté des enseignants, on fait valoir plusieurs idées fortes sur cette question :

- Il y a des pratiques physiques plus importantes que d'autres dans la formation de l'élève en EPS ;
- Il est nécessaire d'approfondir certaines activités pour favoriser la construction de réelles compétences chez les élèves ;
- Il faut rechercher un équilibre entre les pratiques collectives et les pratiques individuelles ;
- Il existe des similitudes entre certaines activités du point de vue des apprentissages à développer : c'est le cas de l'association d'un cycle de Badminton et d'un cycle de VB.

Deux logiques s'opposent. D'un côté, une logique d'approfondissement de quelques APSA choisies. De l'autre, une logique de diversification. L'échec à la mise en œuvre du programme est ainsi à rechercher, non dans des questions d'installations disponibles mais plus fondamentalement, dans des divergences de point de vue entre concepteurs des programmes et enseignants sur le contenu d'une EPS équilibrée.

### 2. Sur le choix des contenus à enseigner

On observe des points de convergence entre les choix des enseignants et les rédacteurs du programme. Par exemples : sur le mode d'entrée et la variété des actions proposées en gymnastique ; sur l'intérêt d'inviter les élèves non seulement à réaliser les actions mais aussi à identifier les conditions et les déterminants de ces actions ; sur la nécessité d'apprendre aux élèves à gérer et à organiser collectivement leurs apprentissages dans des conditions de sécurité.

Certaines compétences visées par le programme ne sont pas reprises dans les pratiques. Nous avons pu identifier trois raisons principales : elles ne sont pas adaptées au niveau de pratique réel des élèves (exemple : la danse) ; des contraintes humaines, matérielles ou de sécurité rendent difficile leur mise en œuvre (exemple : le combat debout) ; elles s'opposent aux approches privilégiées par les enseignants (exemples : construction de l'ATR en sixième ; service réglementaire en badminton).

Les résultats mettent principalement en avant la diversité des contenus enseignés dans une même activité. Les enseignants privilégient certaines compétences (spécifiques, propres ou générales) et leurs choix ne sont pas identiques dans une même activité. Au final, les élèves reçoivent un enseignement dans des pratiques physiques identiques mais n’y apprennent pas la même chose. Le programme échoue à assurer une unité des contenus enseignés en EPS.

Cependant, quels que soient leurs choix de contenus, les enseignants disent respecter les orientations nationales. La façon dont les enseignants interrogés dans le cadre de cette étude lisent le programme s’est révélé particulièrement éclairante.

### **Comment les enseignants lisent les textes et qu’en pensent-ils ?**

Tout d’abord, il faut noter que le programme peut être complètement ignoré dans la pratique d’un enseignant. Certains savent qu’un texte existe mais ils ne l’ont pas lu. Lorsque le programme est lu, on peut en dégager cinq caractéristiques principales :

- C’est un texte qui est considéré comme large, ouvert. Il n’est pas perçu comme contraignant par les enseignants ;
- C’est une lecture lointaine. Le texte a été lu lorsqu’il a été publié en 1996. Au moment de l’étude, les enseignants font appel à des souvenirs ;
- C’est une lecture globale. On n’entre pas précisément dans la lecture du texte et on en reste aux grandes lignes ;
- C’est une lecture motivée pour « voir si on est dedans » ;
- C’est une lecture orientée. On choisit de lire un texte en particulier en fonction de sa « sensibilité » : le programme ou les documents d’accompagnement.

Le côté patchwork du programme permet donc à chaque enseignant de trouver des éléments confirmant ses choix. Cela suffit pour conclure à l’inscription de sa pratique dans les recommandations officielles. Le programme est un texte de compromis qui ne permet pas d’assurer l’unité des pratiques d’enseignement en EPS. Du côté des pratiques d’enseignement, il en reste à l’état d’affichage. Du côté des concours de recrutement, sa connaissance voire sa maîtrise est imposée à tous les candidats. Il y a là de quoi s’interroger sur la place et le rôle des programmes en EPS : recherche d’une utilité pour les enseignants ou doxa pour les candidats aux concours ?

Nous pensons que les programmes doivent être utiles aux enseignants dans l’exercice quotidien de leur métier. Si écrire un programme utile aux enseignants demeure une difficulté, notre étude permet de formuler quelques recommandations.

### **Écrire un programme utile aux enseignants**

- **Caractériser au plus près le fonctionnement usuel de l’EPS**  
Un programme est utile s’il permet aux enseignants de faire un pas en avant. L’innovation repose sur des ruptures qui ne doivent pas être trop brutales au risque d’être rejetées. Mais le texte ne doit pas non plus s’en tenir à traduire le fonctionnement usuel de l’EPS au risque de se priver de sa capacité à faire évoluer les pratiques. Qu’est-ce qui est généralement enseigné en combat ? en badminton ?
- **Associer les enseignants de terrain à l’écriture des textes**  
Didier Dacunha-Castelle, ancien Président du Conseil National des Programmes, soulignait que l’idée même de réfléchir à ce qui aurait pu être une remontée du terrain avait été bannie. On confie aux experts le soin de décider des contenus à enseigner. Leur rôle doit être interrogé. On ne peut construire un programme d’EPS uniquement sur les évolutions les plus récentes des pratiques sportives. L’expertise nécessaire à la formulation de propositions pertinentes repose sur une connaissance approfondie de

l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques en milieu scolaire. Pour rédiger un texte utile, il faut associer dans les GTD des experts des APSA, des experts de leurs approches en EPS et des enseignants de « terrain ».

- **Déterminer précisément les finalités, les objectifs et les compétences à atteindre pour tous les élèves et laisser la liberté aux enseignants de choisir les moyens d'y parvenir**  
Il faut faire confiance aux enseignants pour choisir les moyens les plus adaptés, en fonction des situations locales d'enseignement, pour atteindre les compétences visées.
- **Présenter dans le programme, c'est-à-dire dans le texte officiel, l'ensemble des compétences à atteindre. Incrire le document d'accompagnement dans sa fonction première définie par la charte des programmes de « permettre aux enseignants de s'approprier et de mettre en œuvre le programme »**  
On ne peut pas présenter d'un côté les compétences spécifiques (dans des documents d'accompagnement non officiels) et de l'autre, les compétences propres et générales (dans le programme officiel)
- **Proposer des évolutions pas à pas**  
Les évolutions trop brutales ne sont pas acceptées par les enseignants (exemple : le combat debout en sixième)
- **Assurer le suivi de l'implantation du programme et procéder à des ajustements**  
Il est important de suivre les évolutions proposées par les programmes. Nous pensons nécessaire de créer au niveau national un observatoire à l'implantation des programmes chargé de suivre la mise en œuvre des textes et de proposer des ajustements nécessaires.

Les difficultés observées à la mise en œuvre du programme traduisent des décalages plus profonds entre la façon dont on pense l'EPS et la manière dont elle se vit dans les leçons. Les systèmes éducatifs sont confrontés à des difficultés récurrentes dans l'implantation des programmes scolaires. Des réflexions sont à conduire et des travaux sont à mener pour mieux comprendre les obstacles à la mise en œuvre des textes nationaux.

### Références

- Pasco, D. et Léziart, Y. (2005). Sociologie du curriculum et choix des savoirs à enseigner en EPS : l'exemple du programme pour la classe de sixième des collèges. Carrefours de l'éducation, n°19, p. 107-120.
- Pasco, D. (2004). Le premier programme d'éducation physique et sportive : mise en œuvre par les enseignants en classe de sixième. Thèse de doctorat. Université de Rennes 2 Haute Bretagne.